



**À LA DÉCOUVERTE
DE L'ARCHITECTURE
CONTEMPORAINE
À PARIS**

RATP

PAVILLON DE L'ARSENAL



1
15^e, 14^e, 13^e
LE TRAMWAY T3

INSERTION URBAINE ET AMÉNAGEMENT DES ESPACES PUBLICS
Antoine Grumbach et associés, architecte, Michel Desvigne, paysagiste, Louis Clair, concepteur lumière

STATIONS ET MOBILIER URBAIN
Jean-Michel Wilmotte et Arnaud de Bussière
2006

Le tramway du boulevard des « Maréchaux » s'inscrit dans le projet de requalification de la couronne urbaine parisienne et du développement des transports collectifs. La réalisation de ce premier tronçon de 7,5 km a fait basculer l'identité de ce boulevard extérieur, d'une voie au trafic important à un boulevard « jardiné ». Issus d'un concours de design, le mobilier urbain et les stations privilégient la transparence et les matières nobles comme le verre, le bois et le métal. La nuit, la voûte des abris voyageurs accueille un éclairage en lumière blanche, dont l'intensité augmente à l'arrivée du tramway.



2
7 esplanade Henri-de-France, 15^e
SIÈGE DE FRANCE TÉLÉVISIONS
Jean-Paul Viguier, architecte
1998

Situé sur un terrain triangulaire bruyant en bordure de Seine, le bâtiment présente à l'une des entrées de Paris, sa façade lisse sans saillie, de marbre, de verre dépoli ou de verre transparent. Malgré les contraintes du site, l'architecte a su le faire pénétrer au cœur du quartier du Parc André-Citroën. Le bâtiment abrite aujourd'hui les différentes entités qui composent France Télévisions, autrefois dispersées sur une quinzaine de sites. Côté Seine, une faille et deux cages de verre suggèrent la répartition du bâtiment en deux parties. Le dernier niveau unifie l'ensemble. Une rue intérieure parallèle à la Seine donne accès aux différentes sociétés et équipements de l'immeuble.



3
8 boulevard Victor, 15^e
MINISTÈRE DE LA DÉFENSE
Auguste et Gustave Perret, architectes
1931

Ce bâtiment conçu pour abriter les bureaux du Service technique des constructions navales du ministère de la Marine est implanté sur un bastion des fortifications de Paris, déclassées en 1919, puis démolies. L'agence Perret aménagera ce terrain jusqu'en 1956, en réalisant d'autres constructions comme des bassins destinés aux essais sur les carènes de bateaux. Ce premier bâtiment est représentatif de l'œuvre de Perret, l'un des premiers architectes à introduire le béton armé dans l'architecture. On y retrouve tous les invariants de sa production « béton armé apparent, nette distinction entre structure et remplissage, lisibilité parfaite de la façade par un rythme rigoureux des travées, fenêtre en hauteur, utilisation de claustras... »



4
3 boulevard Victor, 15^e
IMMEUBLE D'HABITATION
Pierre Patout, architecte
1934

Pierre Patout, réalise ici un des chefs-d'œuvre de ce qui est appelé en architecture le style « paquebot ». La proue du bâtiment, très étroite, s'étage en gradins. Elle abritait le logement personnel de l'architecte, en duplex dans les niveaux supérieurs. Le dessin de la façade rend compte du programme intérieur : des duplex aux derniers étages qui rappellent les cheminées du paquebot, de grands logements dans la proue. Le revêtement de pierre clair en accentue encore la lecture. L'immeuble du boulevard Victor est l'un des bâtiments les plus marquants de la modernité classique à Paris.



5
Place de la porte de Versailles, 15^e
PALAIS DES SPORTS
Pierre Dufau, et Victor Parjadis de la Rivière, architectes, Richard Buckminster Fuller, ingénieur
1960

Dès sa conception, le bâtiment devait permettre l'organisation de tous les spectacles, théâtres, music-hall, cirques ou réunions sportives. Le terrain polygonal n'autorisait pas la construction d'un bâtiment de plus de 68 m dans sa plus grande dimension, le Palais des Sports a donc été conçu sur un plan circulaire de 68 m de diamètre. La couverture est constituée par une coupole autoportante en aluminium composée de 1100 panneaux en losanges, une prouesse technique. L'assemblage des panneaux se fait sur le chantier. Le montage commence par la partie supérieure de la voûte au niveau du sol. Un mât de levage central permet d'élever la coupole au fur et à mesure. Ce système ne nécessite aucun échafaudage.



6

Place de la Porte de Versailles, 15^e

ENTRÉE DU PARC DES EXPOSITIONS

Louis-Hippolyte Boileau,

Léon Azéma, architectes

Vers 1937

C'est en 1922 qu'intervient la décision de construire à la Porte de Versailles à l'emplacement de bastions des fortifications, un programme dénommé « Parc des expositions, foires et fêtes de Paris », qui fut inauguré en 1926. Depuis, la plupart des bâtiments ont été reconstruits, à l'exception de quelques-uns, comme l'entrée monumentale du Parc. De style « Art déco », avec ses colonnes à ressauts, ornées de mosaïques, elle fut terminée vers 1937.



7

117 boulevard Jourdan, place du 25 août 1944, 14^e

ILM (IMMEUBLE À LOYER MOYEN)

Albert Pouthier, architecte

1923-1926

Construit à l'emplacement des fortifications de Paris, cet ensemble de logements sociaux a été lancé par la Régie immobilière de la Ville de Paris (RIVP) nouvellement créée. Il s'organise de part et d'autre de la porte d'Orléans. L'impératif de rendement a obligé à surélever les immeubles, réduire les cours, densifier au maximum, comme dans d'autres opérations de cette époque. Avec ses façades en briques incluant des parties enduites, l'opération témoigne, comme la plupart des ensembles réussis de ce type, d'une grande rigueur. Le souci initial du détail sur lequel repose en grande partie la qualité de telles opérations n'a pas été respecté par les réhabilitations ultérieures.



8

Boulevard Jourdan, 14^e

CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE

1925-1969

(ci-contre) avenue Pierre de Coubertin, 14^e

PAVILLON DU BRÉSIL

Le Corbusier et Lucio Costa, architectes

1959

Projet ambitieux conçu dans l'entre-deux-guerres, la Cité internationale Universitaire inaugurée en 1925, s'est installée, comme la plupart des bâtiments construits à cette époque aux portes de Paris, sur la démolition des fortifications. La fondation Louise et Émile Deutsch de la Meurthe, réalisée par l'architecte Lucien Bechmann, est la première résidence de la Cité, son point de départ historique. À la veille de la guerre, dix-neuf bâtiments avaient été construits. Elle comprend aujourd'hui une quarantaine de bâtiments et accueille des étudiants du monde entier. Une entière liberté a été laissée aux fondations internationales pour le choix des architectes et la forme des bâtiments, c'est ce qui fait de ce lieu un « musée d'architecture » grandeur nature.

À voir aussi :

Fondation Louise et Émile Deutsch de la Meurthe, 37 boulevard Jourdan
Lucien Bechmann, architecte, 1925

Pavillon de la Suisse, 7 boulevard Jourdan
Le Corbusier et Pierre Jeanneret, architectes, 1932

Collège Néerlandais, 61 boulevard Jourdan
Willem Marinus Dudok, Picard et Tarbé, architectes, 1938

Pavillon du Mexique, 9c boulevard Jourdan
Urbain Cassan et Jorge L. Medelin, architectes, 1953

Résidence Avicenne, 27 boulevard Jourdan
Claude Parent, Mohsen Foroughi et Heydar Ghiai, architectes, 1969



9

99 boulevard Kellermann, avenue Pierre-de-Coubertin, 13^e

STADE SÉBASTIEN CHARLÉTY ET IMMEUBLE DE BUREAUX

Henri et Bruno Gaudin, architectes
1994

Portiques en béton et câbles d'acier soutiennent les dix-huit kilomètres de gradins du stade Charléty d'une capacité d'accueil de 20 000 places. Construit entre deux voies rapides, le boulevard Kellermann et le périphérique, il se présente comme une ellipse ouverte sur la ville qui se « cale » sur un immeuble de bureaux linéaire, dont la proue abrite le Comité national olympique. Les matériaux choisis par les architectes, inox plombé des toits, marbres lisses des façades, acier peint en blanc des grands mâts, béton des portiques, polyester des voilures, le squelette du stade savamment découpé, orchestrent les pleins et les vides, contribuent à la fluidité de l'ensemble et son insertion dans le quartier.



10

129-133 boulevard Masséna, 13^e

ILM (IMMEUBLE À LOYER MOYEN)

Joseph Bassompierre, Paul de Rutté et Paul Sirvin, architectes
1928

L'ensemble s'inscrit dans un projet plus vaste de construction de logements à loyer moyen, dont seule une partie a vu le jour. Située à l'emplacement de l'ancien bastion n°88 des fortifications, l'opération présente toutes les caractéristiques des HBM (habitations bon marché), en particulier la typique disposition en cours ouvertes relativement dense et les façades en brique. C'est un des ensembles de logements sociaux du « ruban rouge » construit sur la Ceinture de Paris de 1923 à 1935 qui, au premier coup d'œil, paraît si homogène, alors que plusieurs intervenants s'en sont partagés la tâche.



11

51 avenue de la Porte-d'Ivry, 13^e

GRUPE SCOLAIRE

Édouard Crevel, architecte
1933

La forme triangulaire du terrain permet à l'architecte d'implanter très rationnellement les différentes parties du groupe scolaire : au centre l'école maternelle encadrée de part et d'autre par l'école des garçons et celle des filles. Les bâtiments sont d'une écriture moderne avec leurs grandes fenêtres d'inspiration industrielle. Les cages d'escalier, entièrement vitrées, mettent en œuvre le rêve de la transparence. Sur le boulevard Masséna, la proue de l'établissement est symétrique et dotée d'une sorte de couronnement formé par une partie de façade plus opaque seulement percée de fenêtres carrées.



12

37 boulevard Masséna, 13^e

CASERNE DE POMPIERS

Jean Willerval, architecte,
Prvoslav Popovic, collaborateur
1973

Jean Willerval réalise avec la caserne de pompiers du boulevard Masséna, la plus grande d'Europe au moment de sa construction, un des bâtiments les plus marquants du début des années 1970 à Paris. Le programme dense et complexe occupe la majeure partie de la parcelle. Il associe les ateliers et garages occupant les niveaux bas à une barre supérieure abritant les logements et une barre inférieure recevant les locaux de la compagnie de secours. Il s'agit d'une mégastructure dans laquelle la superposition des fonctions permet de limiter au maximum les temps de trajet d'une partie du bâtiment à l'autre.

Photos : N° 2, 3, 4, 5, 7, 10, 11 et 12 © Vincent Fillon - N° 1 haut © RATP, Jean-François Mauboussin - N° 1 bas © RATP, Denis Suttin - N° 6 © Vincent Fillon, ADAGP, 2008 - Photo N° 8 © Vincent Fillon, F.L.C. ADAGP, 2008 - N° 9 © Jean-Marie Monthiers

